



INTERVIEW

Les personnes précaires sont les sentinelles de demain

Secrétaire générale de la Fédération des Services Sociaux (FdSS), Céline Nieuwenhuys dénonce depuis des années la faible prise en compte des populations précarisées dans les décisions politiques. Une réalité qu'elle rappelait déjà lorsqu'elle était membre du GEMS, le Groupe d'experts de Stratégie de gestion du COVID-19. Trois années après la fin de la pandémie, alors que le gouvernement fédéral est en train de prendre des mesures qui sont dénoncées par l'opposition, les syndicats et une partie de la population, la question est de savoir quels seront les impacts sur les personnes plus vulnérables de notre société. Entretien avec Céline Nieuwenhuys.



Céline Nieuwenhuys

— QUESTION SANTÉ

Comment vont les Bruxellois et les Wallons les plus vulnérables, à présent que les affaires ont repris ? Vont-ils mieux qu'il y a trois ans, moment où la crise sanitaire a pris fin ? Et, au regard des mesures gouvernementales qui sont annoncées, leur situation va-t-elle se dégrader comme on l'entend depuis plusieurs mois ?

— CÉLINE NIEUWENHUYS

A Bruxelles, politiquement, les affaires n'ont pas repris. Cette situation ne tardera pas à avoir un impact sur les Bruxellois-e-s parce que les mauvaises nouvelles commencent seulement à tomber. On le voit, par exemple, avec le Fonds du Logement de la Région bruxelloise, une

coopérative qui accorde des prêts à taux avantageux aux personnes qui ont besoin d'un soutien autre qu'une banque pour pouvoir devenir propriétaires à Bruxelles : ces prêts sont suspendus pour l'instant. D'autres problèmes de ce type vont avoir lieu en raison du blocage institutionnel, notamment si celui-ci perdure. Et ceci ne se limite pas seulement aux institutions : des citoyen-ne-s commencent déjà à en ressentir les effets, particulièrement ceux qui sont dans un lien de dépendance avec l'ensemble des services sociaux et de santé, c'est-à-dire les personnes plus vulnérables.

Cependant, quand on parle des plus vulnérables, il ne s'agit pas de 1 % de la population, mais d'une bonne partie de la population bruxelloise puisqu'un tiers des Bruxellois-e-s sont en situation de précarité.

Politiquement, on continue à considérer ce public comme étant marginal alors que celui-ci est central dans le paysage bruxellois. Et viennent se greffer à ce groupe les personnes sans-papiers.

De manière plus générale, depuis la crise du Covid – on le disait déjà avant le changement de législature –, la situation socio-économique des Bruxellois·e·s et des Wallon·ne·s ne s'est pas améliorée. Au niveau de l'accès aux droits par exemple, on aurait pu croire que la crise sanitaire aurait permis des changements parce qu'on avait vu à quel point la digitalisation avait constitué un obstacle pour les personnes précarisées. Malheureusement, cet aspect ne s'est pas amélioré non plus, il a même empiré, malgré une petite victoire obtenue dans le cadre de l'Ordonnance bruxelloise sur la digitalisation des services publics.

Un autre élément à prendre en compte est le fait que les écarts entre les groupes de la population se sont également creusés davantage. En effet toutes les Belges ne sont pas logé·e·s à la même enseigne : les travailleur·euse·s les mieux rémunéré·e·s, c'est-à-dire les 30% qui bénéficient de hauts salaires – on peut mettre les politiques dans ce groupe –, vont très bien. Pour les autres, c'est déjà moins le cas. Et, avec les mesures qui sont annoncées, les employeurs vont pouvoir, par exemple, engager plus d'étudiant·e·s, avoir plus recours à des

flexi-jobs, payer moins de cotisations sociales, etc.

—

Q.S. : *Finalement, il y aura des groupes plus fragilisés que d'autres et vis-à-vis desquels il faudrait garder une vigilance particulière ?*

—

C.N : Depuis la crise du Covid, nous ne cessons de dire, au niveau de la FdSS, que ce qui arrive aux plus fragiles finira par arriver aux autres couches de la population : les personnes précaires sont les sentinelles de demain.

On l'a par exemple vu lors de la crise sanitaire, avec la privation de liberté des jeunes. On sait, depuis longtemps, que les jeunes de quartiers précarisés sont privé·e·s de liberté. Quand vous êtes un·e jeune de 16 ans dans un quartier précaire, vous savez que vous ne pouvez pas vous rassembler à quinze sur une place. Autrement, les forces de l'ordre vont arriver dans la demi-heure. C'est quelque chose que les jeunes de ces quartiers connaissent depuis longtemps, tout comme les violences policières. Comme le Délégué général aux droits de l'enfant, Solayman Laqdim le rappelait, quand vous êtes d'origine étrangère, vous êtes beaucoup contrôlé dans la rue.

Ces jeunes-là sont aussi cantonné·e·s dans certains quartiers parce qu'ils savent très bien que s'ils vont se promener dans un

quartier huppé, très vite, un policier va apparaître pour leur demander ce qu’iels font là.

Or, pendant le Covid, les jeunes des quartiers favorisés ont aussi eu à expérimenter des confrontations violentes avec la police : souvenez-vous de ce qui s’est passé dans le Bois de la Cambre. Les jeunes de ces quartiers n’ont plus pu se rassembler, étaient contrôlé·e·s quand iels étaient dans la rue, n’ont plus pu partir en vacances, etc. Tout d’un coup, cette réalité est devenue un sujet dans les médias. Il faut aussi noter que les violences policières du Bois de la Cambre, totalement inhabituelles pour les classes favorisées ou moyennes, ont fait couler plus d’encre que la mort d’Adil, ce jeune Anderlechtois de 17 ans qui est mort au début de la crise sanitaire parce qu’il fuyait la police pour un contrôle Covid. On peut également noter que ceux qui se sont indigné·e·s des violences policières du Bois de la Cambre n’étaient sans doute pas ceux qui s’indignent des violences policières dans les quartiers défavorisés.

Regardez aussi ce qui se passe avec certains groupes vulnérables de la population dans d’autres pays du monde et particulièrement la violence d’Etat qu’on leur fait subir. A Los Angeles par exemple,

des citoyen·ne·s se sont mobilisé·e·s pour protester contre les rafles des immigré·e·s sans papiers, à la suite des raids des services d’immigration et leur expulsion. Si beaucoup de manifestations se sont déroulées de manière pacifique, quelques-unes ont donné lieu à des heurts avec des forces de l’ordre. En réaction, le président américain a mobilisé les troupes de la garde nationale et les Marines. Ce rappel est important pour souligner que la volonté des citoyen·ne·s d’être inclusif·ve·s et solidaires avec d’autres citoyen·ne·s est mise à mal par nos gouvernements. Chez nous, il y a déjà une criminalisation de ceux qui aident les sans-papiers, des procès pour ceux qui les ont logés, etc.² Cependant, ce qui s’est passé à Los Angeles, c’est de la violence organisée par l’Etat vis-à-vis de ceux qui sont solidaires avec les migrant·e·s.

Ces deux exemples illustrent assez bien que ce qui arrive aux autres finit toujours par nous arriver. Si les personnes plus vulnérables ne vont pas mieux (elles allaient déjà mal auparavant), en réalité, le socle des vulnérabilités est en train de s’élargir. Et ce qui se profile fait peur sur le terrain associatif parce que les mesures prises au niveau fédéral vont impacter fortement tant les Bruxellois·e·s que les Wallon·ne·s.

² A ces exemples, on peut ajouter l’avant-projet de loi sur les visites domiciliaires. Il s’agit de fouilles que l’Office des étrangers pourrait mener pour éloigner une personne sous le coup d’une obligation de quitter le territoire (OQT). Pour en savoir plus, lire l’article « Le Centre d’Action Laïque s’inquiète d’un futur projet de loi sur les visites domiciliaires » (17.07.2025), sur : <https://bx1.be/categories/news/le-centre-d-action-laïque-sinquiète-dun-futur-projet-de-loi-sur-les-visites-domiciliaires/>



—
Q.S. : *Au-delà du contexte général et de ce qui se passe dans d'autres pays, quels sont les problèmes que rencontrent les personnes précarisées ? A l'occasion du cinquième anniversaire du numéro vert bruxellois 0800 35 243, une ligne téléphonique dont l'objectif est d'aider les habitant-e-s de la Région bruxelloise en butte à des difficultés sociales, la FdSS a sorti récemment un bilan. Que pouvez-vous en dire ?*

—
C.N. : La question du logement est la première problématique pour laquelle les gens s'adressent à nos services. Le problème n'est pas la question de leur nombre (il en existe suffisamment à Bruxelles), mais bien de leur accessibilité. La difficulté est qu'il n'existe pas assez de logements à prix abordables. Il en existe également beaucoup qui sont vides. Il suffit de se rendre sur les sites de location qui fourmillent d'offres pour des appartements à 1.500 euros, 2.000 euros, etc. Il faut un projet fort de régulation des loyers parce que cela aurait alors un impact considérable.

Sans un tel projet, les gens continueront à éprouver des difficultés pour se loger. Si le problème était le nombre d'appartements et de maisons, ce serait différent. Comme ce n'est pas de ça qu'il s'agit, seule une véritable régulation des loyers permettrait vraiment de régler la question.

Une autre problématique importante est celle des revenus. Parce que quand on parle de loyers, il faut des revenus. Et dans les mois à venir, de nombreuses personnes vont être privées de leurs allocations de chômage. Certaines d'entre elles vont se tourner vers les CPAS et d'autres pas parce qu'elles ne pourront pas le faire. Si vous êtes propriétaire par exemple, et/ou que vous avez un conjoint ou une conjointe qui travaille, vous n'aurez pas droit au revenu d'intégration sociale (RIS). D'après les estimations des autorités, parmi les personnes qui vont être exclues des allocations de chômage, un tiers d'entre elles va retrouver du travail. Il faut savoir qu'un tiers de ces exclu-e-s travaille déjà, mais avec des contrats tellement précaires qu'ils restent considéré-e-s comme étant au chômage. Beaucoup travaillent avec des contrats de travail flexi-job, etc.

A l'avenir, il y aura encore plus de problèmes de revenus parce qu'on sait aussi que le non-recours a souvent lieu quand on change de statut. Or, avec les mesures annoncées, il va y avoir des changements de statut en masse.



“ Si les personnes plus vulnérables ne vont pas mieux (elles allaient déjà mal auparavant), en réalité, c’est le socle des vulnérabilités qui est en train de s’élargir. Et ce qui se profile fait peur sur le terrain associatif parce que les mesures prises au niveau fédéral vont impacter fortement tant les Bruxellois·e·s que les Wallon·ne·s.”

— Céline Nieuwenhuys

—
Q.S. : *A ces difficultés s’en ajoutent d’autres d’après le bilan du numéro vert, « Allo ? Aide sociale ». C’est le cas pour l’aide alimentaire, avec moins d’aide européenne alors que les rangs des bénéficiaires ne cessent de grandir. L’isolement est également pointé dans ce bilan, ainsi que la digitalisation de la société.*

—
C.N : Concernant l’aide alimentaire, l’Europe a décidé, à un moment donné, de diminuer de moitié ses aides. Or les demandes ne cessent d’augmenter. Avec les problèmes de revenus à venir, il y aura davantage de problèmes de mal logement, d’expulsions et les personnes ainsi touchées se tourneront vers les services d’aide alimentaire qui se disent déjà surchargés.

Un nombre important de personnes contactent également le numéro vert « Allo ? Aide sociale » en raison de l’isolement, ce qui est aussi le reflet de ce que nous observons au sein des services sociaux. L’isolement, comme la précarité – mais les deux sont liés –, peuvent générer des problèmes de santé mentale. L’absence de revenus, la difficulté d’avoir des revenus ou encore la peur d’être expulsé·e est une source importante de stress.

On ne peut pas évoquer les difficultés auxquelles les gens sont confrontés sans aborder la question de la digitalisation des services. Tout se passe comme si la numérisation était incontournable, malgré la charge financière et les difficultés d’accès pour de nombreuses personnes. Nous sommes parvenus à imposer le guichet physique comme obligation dans

l'ordonnance bruxelloise sur la numérisation des services publics. Mais dans les faits ils restent peu accessibles, de moins en moins de gens sont autonomes sur le plan administratif et cela explique la surcharge des services sociaux.

—
Q.S. : Le travail des services sociaux ne doit pas être facile quand se présentent devant eux des personnes combinant plusieurs difficultés. Leurs demandes sont-elles plus complexes que par le passé ?

—
C.N : Ce ne sont pas tant les problèmes de personnes qui sont devenus plus complexes, mais plutôt le paysage de l'aide. Désormais, les CPAS doivent jongler avec

un nombre de fonds différents en fonction des situations de personnes. En réalité, même les travailleur·euse·s sociaux·ales n'arrivent pas à y voir clair. Plutôt que d'automatiser une série d'aides, ce qui permettrait d'alléger la complexité, on a plutôt tendance à créer un nouveau fonds, une nouvelle aide pour chaque nouvelle problématique.

Un autre problème que rencontrent les travailleur·euse·s sociaux·ales renvoie aux délais de réponse : il est de plus en plus difficile d'avoir accès à un interlocuteur auprès du chômage, de la mutuelle ou d'un service de la commune. Pas parce ces travailleur·euse·s ne veulent pas être joignables, mais parce qu'ils sont aussi saturé·e·s, et ce sans avoir nécessairement

“ Nous allons toustes devoir sortir de nos habitudes, autant dans nos manières de lutter que dans nos manières de revendiquer, car le temps politique d'aujourd'hui n'est absolument pas ou plus celui d'hier. Nous devons peut-être aussi faire évoluer la manière dont nous agissons avec et pour les gens. ”

— Céline Nieuwenhuys

plus de moyens. Cette situation ajoute de la complexité parce que les gens ne parviennent pas à avoir des réponses sur leur dossier de ceux qui pourraient potentiellement leur en donner. Ils consultent alors des services sociaux pour les aider à obtenir ces réponses que ces dernier-e-s ont eux-aussi du mal à obtenir. En réalité, le niveau d'impuissance se retrouve chez les personnes, mais aussi chez les travailleur-euse-s sociaux-ales.

—
Q.S. : *Au regard de cet avenir plutôt sombre, y a-t-il des choses à faire pour essayer de renverser le processus ? Comment réenchanter l'avenir ?*

—
C.N : Nous allons toutes devoir sortir de nos habitudes, autant dans nos manières de lutter que dans nos manières de revendiquer, car le temps politique d'aujourd'hui n'est absolument pas ou plus celui d'hier. Nous devons peut-être aussi faire évoluer la manière dont nous agissons avec et pour les gens. Si je reprends l'exemple des personnes sans-papiers, on sait déjà, au regard du durcissement des politiques migratoires et des annonces qui sont faites, que la situation des sans-papiers va empirer. Comme acteurs-rices du social-santé, nous devons nous solidariser pour venir en aide aux populations les plus vulnérables, même si ce n'est pas ce que nos pouvoirs subsidiaires nous demandent. Allons-nous attendre un feu vert du haut

— que de toutes les façons, nous n'aurons pas — pour faire ce qui nous semble important et urgent pour la solidarité, que personne ne nous demande de faire et qu'on ne nous demandera pas ?

La Belgique a cette grande richesse d'un associatif qui est subsidié, ce qui n'existe pas ou plus dans la plupart des autres pays. En Belgique, non seulement il existe encore des associations, mais ces dernières disposent également d'une liberté d'action qu'on minimise parfois. Nous parlons comme si nous étions complètement cadenassés. Les pouvoirs subsidiaires sont souvent plus à l'écoute qu'on le pense et moins experts que nous qui sommes en permanence connectés au terrain et au quartier.

C'est dans ce cadre-là que nous avons mis en place un dispositif qui s'intitule « Ce qui nous arrive » (<https://cequinousarrive.be/>). Nous avons organisé deux grosses journées de travail en 2022 et rassemblé des associations venant des secteurs du social, de la santé, de la culture, de l'éducation permanente, de l'environnement, etc. C'est également le cas en cette fin d'année 2025. L'objectif : ne pas attendre qu'on nous dise quoi faire face à ce qui nous arrive et de décider que faire, ensemble : comment nous solidarisons-nous autour des gens, autour des territoires ?

— **Propos recueillis
 par Anoutcha Lualaba Lekede**